

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La passation d'une commande entraîne l'acceptation par le client des conditions générales de vente ci-dessous nonobstant toutes réserves ou exigences qui pourraient l'accompagner :

COMMANDE

Cette commande est ferme et définitive et ne peut être annulée (sous réserves des dispositions légales) sauf après intégral des frais engagés, maquettes, clichés, ou frais de fabrication.

DÉLAIS

Nos délais sont donnés à titre indicatif ; en aucun cas un retard pour quelque cause que ce soit ne peut donner lieu au versement d'une indemnité.

EXPÉDITION

Nos marchandises, même expédiées franco, voyagent aux risques et périls du destinataire. Il appartient donc à celui-ci de faire les réserves auprès du transporteur en cas de colis détériorés ou manquants, en spécifiant clairement le détail de la détérioration ou des manquants.

FACTURATION

Étant donné l'instabilité des cours des matières premières, nos prix sont indicatifs. Ils sont indiqués hors taxes, départ usine. Par rapport aux quantités commandées, les quantités livrées peuvent varier en raison des impératifs de fabrication.

Toute réclamation, pour être prise en considération, doit être faite par écrit dans la huitaine qui suit la réception de la marchandise et de la facture. Tout défaut éventuel ou erreur ne peut donner lieu à indemnité de notre part.

PAIEMENT

Nos factures sont payables comptant net sous 30 jours ; sauf convention contraire.

Nos traites ou acceptations de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction qui est faite au Tribunal de Commerce de Besançon.

Selon Loi LME du 4/8/2008 ; toute somme devenue exigible porte, de plein droit et sans mise en demeure, intérêt à un taux égal au plus élevé des deux taux suivants : trois fois le taux d'intérêt légal ou le taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Selon décret 2012.1115 : somme forfaitaire de 40 euros au titre d'indemnité pour frais de recouvrement.

En cas de recouvrement par les voies contentieuses ou judiciaires, le client défaillant est tenu de nous payer, en dehors des frais légaux, une somme de 20 % à titre de dommages, au besoin à titre de clause pénale.

AUTRES CONDITIONS

Aucun retour de marchandises ne sera accepté, sauf accord préalable. Les retours se feront port payé. Conformément aux lois 80-335, 85-98, 85-1388, les marchandises livrées restent la propriété de notre Société jusqu'à leur paiement intégral.